



Plateforme  
pour la Gestion  
des Risques Agricoles



# Niger

## Gestion des risques de marché pour une croissance agricole

Rapport Final

PARM Horizon 2  
Juin 2023





PARM  
PLATFORM FOR  
AGRICULTURAL RISK  
MANAGEMENT



**La Plateforme pour  
la Gestion des  
Risques Agricoles**



# **Niger**

## **Gestion des risques de marché pour une croissance agricole**

### **Rapport Final**

PARM Horizon 2  
Juin 2023

## Avant-propos

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM), initiative du G20 hébergée par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), est un partenariat multi-bailleurs cofinancé par l'Union Européenne (UE), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS) et le FIDA lui-même, pour soutenir les gouvernements et les parties prenantes dans la gestion des risques agricoles (GRA). La Plateforme travaille en partenariat stratégique avec AUDA-NEPAD dans certains pays africains ayant comme but final l'intégration de la Gestion des Risques Agricoles (GRA) dans les politiques agricoles nationales et la conception des plans d'investissement ([www.parm.org](http://www.parm.org)). L'objectif global de la PARM est de contribuer à une croissance agricole durable, de réduire l'insécurité alimentaire, d'améliorer les moyens de subsistance des ménages ruraux et agricoles dans les pays en développement.

La mise en œuvre des activités de la PARM se fait par phases, la première phase (PARM Horizon 1) s'étalant sur 2013-2019. L'objectif de cette phase était d'intégrer la GRA au niveau mondial et de permettre l'intégration d'une gestion holistique des risques agricoles dans la planification politique et les plans d'investissement dans 8 pays africains d'Afrique subsaharienne. Les résultats très positifs obtenus par la PARM lors de la première phase ont permis le développement de PARM Horizon 2 (2019-2025). Pendant cette période, la PARM continue à renforcer les capacités en matière de GRA aux niveaux mondial et national, mais en investissant davantage de ressources dans la conception de programmes/projets d'investissement en GRA, avec une implication plus structurée des partenariats public-privés et un soutien direct aux acteurs de niveau méso (services de vulgarisation, intermédiaires financiers, groupes de femmes et de jeunes, ONG, entreprises et organisations paysannes, etc.).

Le gouvernement nigérien, représenté par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (les « Nigériens Nourrissent les Nigériens ») – HC3N, s'est activement engagé depuis 2013 dans le processus d'intégration de la gestion des risques agricoles dans son cadre politique et ses plans d'investissement, en collaboration notamment avec la Banque Mondiale (BM) ainsi que dans le développement du Plan d'Action de Gestion des Risques Agricoles (PAGRA). Depuis sa phase 1 (horizon 1), précisément en 2014, la PARM accompagne le Gouvernement dans ce processus en proposant une nouvelle méthodologie en Gestion des Risques Agricoles (GRA) basée sur une approche holistique adaptée au contexte politique, économique et géographique du secteur agricole au Niger. Les résultats de ce partenariat ont permis de créer de nouvelles capacités en matière de gestion des risques et de développer des propositions d'investissement d'outils en GRA visant à créer de nouvelles opportunités pour stimuler l'investissement dans l'agriculture nigérienne et de formuler le Projet d'Atténuation des Risques de Marché au Niger (PARMN).

Ce rapport réunit les principaux résultats de chacune des étapes du processus PARM Horizon 2 au Niger à savoir la priorisation des risques, l'identification d'outils spécifiques d'investissement en GRA et le partage des connaissances en GRA. Le rapport contient également les détails sur les composantes et sous-composantes du Projet d'investissement PARMN.

La PARM tient à remercier le gouvernement nigérien et, en particulier, le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) pour son appropriation du processus et son leadership actif dans les activités menées depuis le début du processus PARM en 2014 dans la gestion des risques agricoles. Les remerciements s'adressent également aux nombreux partenaires du développement ainsi qu'aux institutions publiques et privées qui ont également participé aux différentes phases du processus et activement contribué dans l'élaboration des différentes études et du projet PARMN.

# Contenu

Abréviations et Acronymes.....	4
<b>Section 1 – Le processus PARM au Niger</b> .....	5
1.1. Chronologie du processus PARM au Niger.....	5
1.2. Principaux résultats atteints au Niger .....	6
<b>Section 2 – Projet d’Atténuation des Risques de Marché au Niger (PARMN)</b> .....	9
2.1 Contexte.....	10
2.2 Approche.....	11
2.3 Objectif global.....	11
2.4 Objectifs spécifiques.....	12
2.5 Composantes et sous-composantes du Projet.....	12
Composante 1 – Gestion intégrée des risques du secteur .....	12
Composante 2 – Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de gestion intégrée des risques .....	13
Composante 3 – Gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée de gestion de risque.....	14
Composante 4 – Coordination du projet .....	14
2.6 Bénéfices attendus.....	14
2.7 Zones d’intervention.....	15
2.8 Bénéficiaires et groupes cibles.....	15
2.9 Budget et durée.....	15
2.10 Gestion du projet.....	15
<b>Section 3 – Partage des connaissances en GRA</b> .....	16
3.1. Atelier de co-vision et de co-crédation du PARMN .....	16
3.2. Atelier de consultation technique sur le PARMN .....	16
<b>Section 4 – Mobilisation des ressources et Partenariat</b> .....	18
5.1 Contexte.....	18
5.2 Listes des partenaires approchés par la PARM et le HC3N.....	18
<b>Bibliothèque électronique : études, rapports et autres produits du savoir sur la GRA</b> .....	19

## Abréviations et Acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AICS	Agence Italienne de Coopération au développement
ANFO	Association Nationale des Coopératives des Professionnels de la Filière Oignon
BAGRI	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BMZ	Ministère fédéral de la Coopération économique et du développement allemand
CCA	Cellule de Crise Alimentaire
CEIGRAM	Centro de Estudios e Investigación para la Gestión de Riesgos Agrarios y Medioambientales (Université de Madrid)
DNPGRAM	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
EER	Etude d'Evaluation des Risques
EPER	Enquête Prévision et Estimation des Récoltes
FAO	Food and Agriculture Organization
FCFA	Franc des colonies françaises d'Afrique
FCMN	Fédération des Coopératives maraîchères du Niger
FDIF	Fonds de Développement de l'Inclusion Financière
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FISAN	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FONAP	Fonds National d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises et Industries
FUGPN	Fédération des Unions des Groupements Paysans du Niger
GIZ	Agence allemande pour la coopération internationale
GRA	Gestion des Risques Agricoles
HC3N	Haut-Commissariat à L'Initiative 3 N (« Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »)
IMF	Institution de Microfinance
IRAM	l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque de Développement allemande)
LuxDev	Coopération Luxembourgeoise
NEPAD	The New Partnership for Africa's Development
ODD	Objectifs de développement durable
OHADA	Traité relatif à l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PAGRA	Plan d'Action pour la Gestion des Risques Agricoles
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARM	Platform for Agricultural Risk Management
PARMN	Projet d'Atténuation des Risques de Marché au Niger
PMC	Plateforme Ministérielle de Coordination des Stratégies Sahel
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
ProDAF	Programme de Développement de l'Agriculture Familiale
PTF	Partenaire Technique et Financier
RAS	Réserve Alimentaire Stratégique
RECA	Réseau National des Chambres d'Agriculture
SONIBANK	Société Nigérienne de Banque
SIMA	Système d'Informations des Marchés Agricoles
SIMB	Système d'information sur les Marchés à Bétail
SNFI	Stratégie Nationale de Finance Inclusive
SNS	Société Nigérienne de Sécurité
UE	Union Européenne
VPM	Ventes à prix modérés

# Section 1

## Le processus PARM au Niger

### 1.1 Chronologie du processus PARM au Niger

La PARM travaille avec le gouvernement du Niger à travers le Haut-Commissariat à L'Initiative 3 N (« Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ») – HC3N pour renforcer la capacité de résilience du pays à gérer les risques agricoles. En décembre 2014 lors de son horizon 1, la PARM et son partenaire stratégique, le NEPAD, avaient organisé une mission de terrain au pays pour suivre de près le processus d'élaboration du Plan d'Action pour la Gestion des Risques Agricoles (PAGRA) et pour lancer leur collaboration avec le gouvernement Nigérien en vue d'intégrer la gestion des risques agricoles de façon systématique dans les textes et autres documents stratégiques nationaux, dont le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2016-2020. Le gouvernement du Niger, représenté par le HC3N, avec la PARM et le NEPAD, ont par la suite développé une feuille de route et initié le processus en se mettant d'accord que la PARM élaborerait une étude d'évaluation des risques (EER) qui viendrait compléter celle de la Banque Mondiale de 2013. C'est en janvier 2015 que cette feuille de route fut validée par le HC3N et que le processus PARM au Niger fut officiellement lancé.

Les termes de références pour l'évaluation des risques agricoles ont été développés en collaboration avec le NEPAD et le HC3N en février 2015. Menée par l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM) pour le compte de la PARM, l'étude s'est focalisée sur l'accès à la finance et aux crédits, l'accès aux marchés et sur un système d'information accessible et intégré. Les résultats préliminaires de l'EER ont été présentés le 10 décembre 2015 lors d'un atelier national organisé à Niamey, réunissant des experts locaux du secteur agricole au Niger. L'étude a officiellement été validée et publiée en juin 2016.

Un séminaire de renforcement des capacités a également été organisé en décembre 2015 en collaboration avec le HC3N et le NEPAD. L'objectif de la formation a été de partager avec les membres du gouvernement, des organisations paysannes et du secteur privé, les éléments de base concernant l'approche holistique de la gestion des risques agricoles, ainsi que la méthodologie utilisée par la PARM pour évaluer les risques et partager un aperçu des outils utilisés pour gérer les risques agricoles. De plus, le partage des résultats de l'étude entreprise par les experts de l'université de Madrid (CEIGRAM) sur les systèmes d'information pour la gestion des risques agricoles au Niger et dans six autres pays africains, ont permis de mieux aligner la phase d'évaluation des risques sur les besoins et les réalités des acteurs nationaux.

L'EER a conduit à l'identification de deux outils primordiaux de GRA à développer au Niger : le warrantage et les contrats à termes connectés à la stratégie sur les crises alimentaires. Par la suite, une autre étude sur la faisabilité de ces outils a été réalisée par la PARM en 2018. Cette dernière étude, validée par le Gouvernement nigérien, a conclu sur l'intérêt (1) à redynamiser, sur des bases plus pérennes, le warrantage, (2) à développer des méthodes de contractualisation à terme entre producteurs et acheteurs institutionnels, (3) à mieux articuler les politiques de distribution ou de vente à prix réduits de produits vivriers en milieu rural, afin d'éviter de créer des distorsions préjudiciables aux opérations de warrantage.

Dans sa phase 2, la PARM a engagé, à la demande du Gouvernement nigérien, et en collaboration avec le HC3N, un processus de préparation d'un projet de gestion des risques agricoles au Niger. La note conceptuelle identifiant les grandes lignes du projet intitulé « Projet d'Atténuation des Risques de Marché au Niger (PARMN) », a été validée par le HC3N en septembre 2022. Une mission de formulation de projet a eu lieu en octobre 2022, et a

donné lieu en novembre 2022, à la signature d'un aide-mémoire entre la PARM représentée par son Expert technique Jean-Claude Bidogeza et le Haut-Commissaire à l'initiative 3N, Ali Bety, précisant le contenu du projet. Le présent rapport décrit en détail le projet, selon les grandes lignes contenues dans l'aide-mémoire.

## 1. 2 Principaux résultats atteints au Niger

Le soutien de la PARM dans la phase 2 de son intervention au Niger a abouti à plusieurs résultats positifs qui ont permis de renforcer la capacité de résilience du pays à gérer le secteur agricole face aux divers risques identifiés et priorisés. Ces résultats comprennent entre autres : (i) la formulation du projet d'investissement PARMN (Projet d'Atténuation des Risques de Marché au Niger) ; (ii) une série d'activités de partage des connaissances qui ont été organisés pour bénéficier des contributions des acteurs locaux ; ainsi qu'(iii) une consultation des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources et des partenariats pour le PARMN.

### 1.2.1 Mettre la gestion des risques au cœur des politiques de développement et agricoles

L'introduction du risque comme étant une opportunité et non plus un problème, si géré via la nouvelle méthodologie proposée par PARM dite holistique, a permis d'obtenir des résultats satisfaisants en matière de GRA au Niger. Depuis la phase 1 de la PARM, les différentes phases d'identification des risques, leur priorisation et la proposition d'outils de gestion des risques à travers une approche participative des différents acteurs du secteur agricole, ainsi que la définition des rôles et responsabilités a permis de mettre la GRA au cœur des priorités du Gouvernement du Niger. Ces avancées ont été rendues possibles à travers un processus d'intégration de la GRA dans les documents stratégiques nationaux.

Ces résultats achevés pendant l'horizon 2 de la PARM ne représentent qu'une autre étape franchie. Le Gouvernement nigérien, sous la responsabilité et leadership du HC3N, s'engage en effet à poursuivre les efforts entamés en GRA sur le long terme.

### 1.2.2 Accroître la sensibilisation, renforcer les capacités et mettre en valeur les partenariats sur la GRA

Dès ses débuts, l'une des priorités de la PARM au Niger a été de contribuer au renforcement des capacités et au partage des connaissances et d'apprentissage sur la gestion des risques agricoles à travers l'approche holistique. Dans la 2<sup>ème</sup> phase du processus PARM au Niger, de nombreux représentants du gouvernement, des organisations des agriculteurs, des partenaires techniques et financiers, des acteurs du secteur privé, des structures de formation, etc. ont été impliqués dans une série d'activités de partage des connaissances en GRA pour une approche beaucoup plus inclusive et participative ayant abouti à l'élaboration du PARMN.

Au Niger, la PARM a organisé deux principales activités de renforcement des capacités lors de sa première phase d'intervention (horizon 1), à savoir : (i) un séminaire de formation générale en GRA organisé en décembre 2015 à Niamey en parallèle avec l'atelier national sur l'évaluation des risques au centre régional AGRHYMET ; et (ii) une formation plus détaillée en GRA en avril 2018 à Niamey pour les participants de l'Afrique de l'Ouest et de la région du Sahel en particulier. Cette formation à la dimension régionale était destinée à être incluse dans le programme des formations dans les Pays de la région du Sahel dispensées par AGRHYMET sur une base régulière dans les années à venir.

### 1.2.3 Investir dans les priorités en GRA pour de meilleurs outils de gestion des risques agricoles

Sur la base des résultats de l'Etude d'Evaluation des Risques (EER) menée par la PARM dans sa première phase, le gouvernement du Niger a exprimé ses priorités dans la sélection des instruments/outils de gestion des risques pour un programme d'investissement dans la GRA. Les trois (03) outils sélectionnés par le gouvernement sont : (i) le warrantage et les contrats à termes connectés à la stratégie nationale sur les crises alimentaires ; (ii) le

renforcement des systèmes d'information ; et (iii) le renforcement des capacités en matière de GRA considéré comme un outil transversal et complémentaire aux deux autres.

Les outils de gestion de risques identifiés sont étroitement alignés d'une part avec les cadres politiques nationaux et sectoriels du pays, et d'autre part sur les principes clés de la GRA, en particulier : (i) la nécessité d'une approche intégrée, holistique, durable et inclusive de gestion des risques agricoles ; (ii) l'intégration de la GRA dans les politiques et programmes du secteur agricole à tous les niveaux ; (iii) l'utilisation de stratégies et d'outils GRA adaptés aux conditions locales ; (iv) l'intégration des principes de GRA dans les projets et programmes en cours ; et (v) la production d'une base de connaissances en vue d'inspirer l'élaboration/amélioration des politiques et stratégies publiques.

### **1.2.4 Faciliter le dialogue entre le gouvernement, les institutions locales et les partenaires de développement**

Le processus PARM se veut participatif et inclusif, où tous les acteurs sont consultés en permanence durant toutes les étapes pour garder un dialogue permanent et prendre en compte les contributions des institutions locales et des partenaires de développement dans les différents documents. Dans ce cadre, les composantes du projet PARMN ont été présentées par la PARM, le 1<sup>er</sup> novembre 2022, lors d'un atelier de partage des connaissances organisé à Niamey qui a permis de collecter les contributions des acteurs locaux pour la contextualisation du contenu du projet aux réalités du Niger. Un autre atelier de consultation technique a été organisé le 2 novembre pour discuter de grandes lignes du projet avec le comité technique interministériel mis en place par le gouvernement nigérien. Ces deux ateliers ont conduit à la validation, le 4 novembre 2022, de l'aide-mémoire reprenant les grandes lignes du PARMN par le Haut-Commissaire à l'initiative 3N, Ali Bety et l'Expert technique de la PARM, Jean-Claude Bidogeza.

Ces ateliers ont permis de réunir des représentants du gouvernement (HC3N, présidence de la République, ministère de l'élevage, ministère des finances, ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes, ministère du plan, etc.), ainsi que le secteur privé (Banque Agricoles du Niger – BAGRI, FUGPN Mooriben, Taanadi Microfinance, Kokari Microfinance, etc.), des organisations paysannes et des partenaires techniques et financiers tels que : le FIDA, la FAO, le PAM, etc.

### **1.2.5 Elaborer un projet d'investissement dans la gestion des risques agricoles**

Après la validation de la note conceptuelle du projet par le HC3N, une mission de la PARM a séjourné au Niger du 22 octobre au 4 novembre 2022, pour procéder à la formulation du Projet d'Atténuation des Risques de Marché au Niger (PARMN) en étroite collaboration avec le HC3N. La finalité du PARMN s'inscrit dans l'objectif spécifique de la stratégie 3N : « Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles ». Le PARMN vise également la réduction du risque de marché supporté par les petits producteurs agricoles, à travers le développement des outils adaptés de stockage collectif adossés au financement du stock et le développement des outils de contractualisation et de partenariat entre les producteurs et avec les acteurs en aval du marché. Le PARMN comprend quatre (4) composantes à savoir : (i) Composante 1 : Développement du stockage collectif à vocation commerciale ; (ii) Composante 2 : Appui à la contractualisation entre OP et acheteurs institutionnels et privés ; (iii) Composante 3 : Appui à l'approche holistique de la Gestion des Risques Agricoles et à la mise en place du cadre réglementaire ; (iv) Composante 4 : Gestion du projet.

### **1.2.6 Mobiliser les ressources pour faciliter le dialogue entre le gouvernement, les institutions locales et les partenaires de développement**

En vue de mobiliser les ressources pour la mise en œuvre du projet PARMN, la PARM et le HC3N ont intensifié des contacts avec des donateurs potentiels et des partenaires de mise en œuvre dans le pays. L'équipe de la PARM a pris une position proactive dans l'élaboration de la stratégie de financement du projet afin de vérifier l'intérêt et engagements de partenariat de la part de partenaires potentiels de développement et de mise en œuvre

au Niger. Le Secrétariat de la PARM, en étroite collaboration avec le HC3N, a été en discussion avec divers donateurs et partenaires de mise en œuvre potentiels, avant, pendant et après la conception du projet PARMN.

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) et les opérateurs du secteur privé consultés par la PARM ont exprimé un intérêt de principe à participer et à envisager allouer des fonds à des composantes/activités spécifiques du projet PARMN.

Au total, la PARM a rencontré et consulté une quinzaine d'institutions au Niger pour collecter des informations, des données et des expériences en vue d'éclairer l'élaboration du rapport de conception du projet et explorer les possibilités techniques et financières, des partenariats/synergies avec la communauté des donateurs, le secteur privé et les partenaires de mise en œuvre.

# Section 2

## Projet d'Atténuation des Risques de Marché au Niger (PARMN)

### Résumé Exécutif

**Projet élaborée par :**  
Plateforme pour la Gestion des Risques  
Agricoles (PARM)

**En collaboration avec :**  
Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N)

Juin 2023

La PARM a engagé, à la demande du Gouvernement nigérien, et en collaboration avec le HC3N, un processus de préparation d'un projet de gestion des risques agricoles au Niger. Une étude complémentaire à une première étude menée par l'Etat du Niger a été réalisée par la PARM en 2016 sur l'évaluation des risques agricoles. Celle-ci a conduit à l'identification de deux outils primordiaux de GRA à développer au Niger : le warrantage et les contrats à termes connectés à la stratégie sur les crises alimentaires. Par la suite, une autre étude sur la faisabilité de ces outils a été réalisée par la PARM en 2018. Cette dernière étude, validée par le Gouvernement nigérien, a conclu sur l'intérêt (1) à redynamiser, sur des bases plus pérennes, le warrantage, (2) à développer des méthodes de contractualisation à terme entre producteurs et acheteurs institutionnels, et (3) à mieux articuler les politiques de distribution ou de vente à prix réduits de produits vivriers en milieu rural, afin d'éviter de créer des distorsions préjudiciables aux opérations de warrantage. Sur ces bases, la PARM a présenté en septembre 2022 une note conceptuelle identifiant les grandes lignes du Projet d'Atténuation des Risques de Marché au Niger (PARMN), qui a été validée par le HC3N. Une mission de formulation de projet a eu lieu en octobre 2022, et a donné lieu à la signature d'un aide-mémoire entre la PARM et le HC3N précisant le contenu du projet.

Le projet s'articule autour de quatre (4) composantes dont trois techniques et une administrative intégrant le pilotage stratégique du projet : (i) Composante 1 : Développement du stockage collectif à vocation commerciale ; (ii) Composante 2 : Appui à la contractualisation entre OP et acheteurs institutionnels et privés ; (iii) Composante 3 : Appui à l'approche holistique de la Gestion des Risques Agricoles et à la mise en place du cadre réglementaire ; (iv) Composante 4 : Gestion du projet.

L'objectif global du projet s'inscrit dans l'objectif spécifique de la stratégie 3N : « renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles ». Le PARMN vise également la réduction du risque de marché supporté par les petits producteurs agricoles, à travers le développement des outils adaptés de stockage collectif adossés au financement du stock et le développement des outils de contractualisation et de partenariat entre les producteurs et avec les acteurs en aval du marché. La stratégie d'intervention consistera à réduire les risques de marché pour les petits producteurs, par le développement d'outils de stockage collectif à vocation de marché (warrantage amélioré de seconde génération, tierce détention) et de formules innovantes de contractualisation et de partenariat entre les OP pratiquant le stockage collectif et les opérateurs en aval, ainsi que par une articulation cohérente avec les outils de réponse aux crises alimentaires, notamment les ventes à prix modéré (VPM).

## 2.1 Contexte

Le Niger est l'un des pays les plus vastes du continent africain. Il couvre une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup> et compte 22 millions d'habitants avec un taux de croissance de 3,9 % ; ce qui le place parmi les pays à plus fort taux de croissance démographique. Le pays compte 8 régions, 67 départements, 266 communes et plus de 12 000 villages administratifs, dont environ le 1/3 est considéré comme chroniquement déficitaire en produits céréaliers. Le Niger est aussi, l'un des pays les plus arides et les plus enclavés au sein de l'espace sahélo-saharien austère et confronté à la problématique de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente liée : (i) à la faiblesse et l'irrégularité de la pluviométrie ; (ii) au déficit agricole chronique et à une production fourragère généralement insuffisante et précaire ; (iii) à la dégradation des ressources naturelles et aux effets pervers des changements climatiques comme chocs environnementaux. L'agriculture et l'élevage constituent les secteurs les plus importants de l'économie du Niger. Selon les résultats de l'EPER 2019, la population agricole est estimée à 15.760.738 personnes. Le nombre de ménages recensés est de 2.511.303 dont 152.805 sont gérés par des femmes.

Plus de 80 % de la population nigérienne vit en milieu rural. En 2019, le pays aurait produit d'après les statistiques disponibles, 3,2 millions de tonnes de mil, 1,9 millions de tonnes de sorgho, 2,4 millions de tonnes de niébé, plus d'1 million de tonnes d'oignons (essentiellement pour l'exportation sous-régionale), 0,5 million de tonnes d'arachide, moins de 100 000 tonnes de sésame, de souchet, de voandzou, auxquels s'ajoutent 27 000 tonnes de riz irrigué. Le Niger est soumis à une insécurité alimentaire chronique, les principales régions chroniquement déficitaires en céréales étant celles d'Agadès, de Diffa, de Niamey et de Tillabéry, tandis que les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder sont à vocation excédentaire, encore que certaines parties de ces régions soient chroniquement déficitaires.

En 2012, le gouvernement a adopté une nouvelle stratégie sectorielle intitulée Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (Initiative 3N en abrégé). Cette stratégie a comme objectif global de « contribuer à mettre les populations nigériennes à l'abri de la faim et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ». De façon spécifique, elle vise à « renforcer les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles ». Cette stratégie est mise en œuvre à travers le Haut-Commissariat à l'initiative 3N, placé sous l'autorité du Président de la République.

En outre, le Gouvernement a adopté une nouvelle politique afin de relancer le financement de l'agriculture et d'en harmoniser les modalités à travers le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN), le Fonds National d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises et Industries (FONAP) et le Fonds de Développement de l'Inclusion Financière (FDIF) actuellement en cours d'opérationnalisation. Le FISAN, créé en 2017 et partiellement opérationnel actuellement, compte trois facilités : la Facilité 1, qui appuie le financement des investissements privés agricoles, avec une subvention possible de 40 % pour les investissements éligibles et un fonds de garantie qui peut porter jusqu'à 70 % du portefeuille concerné chez les banques partenaires et 50 % pour les accompagnements des projets individuels en AGR ; la Facilité 2, qui s'adresse au financement des infrastructures à caractère public portées par les collectivités locales ; la Facilité 3, non encore opérationnelle, qui doit s'adresser au financement du conseil agricole.

### **La volatilité des prix agricoles**

Comme l'indique l'étude de faisabilité de 2018, « les cours des céréales sont en moyenne très élevés (environ 5000FCFA/sac de plus qu'au Burkina Faso ou au Mali en moyenne dans les grandes villes), mais leur saisonnalité y est très forte car les marchés sont fortement enclavés, ce qui limite l'effet stabilisateur de la demande des grandes villes ou des prix à l'importation. Les marchés sont également très volatiles car très sensibles aux chocs d'offre et de demande, à cause de l'enclavement. Les marchés frontaliers avec le Nigéria sont en revanche soumis aux chocs d'offre et de demande du Nigéria dont le pouvoir de marché est sans commune mesure avec celui du Niger. Enfin, les interventions de l'Etat et de partenaires techniques et financiers (notamment le PAM – Programme Alimentaire Mondial) tendent à induire certains mouvements de prix plus ou moins prévisibles pour les producteurs. En cas de pénurie alimentaire, les consommateurs sont également soumis au risque de prix, subissant durement les effets des flambées de prix ; pour autant, celles-ci ne profitent pas aux producteurs moyens qui ont épuisé leurs stocks avant la période de hausse de prix. Ces différentes constatations plaident pour le développement d'outils permettant aux producteurs de stocker leur production pour vendre leur récolte au moment opportun.

## Le stockage paysan

Le Niger a été un pays pilote dans la mise en place de systèmes de warrantage de première génération, grâce à l'appui de certains PTF. Le warrantage s'est fortement développé au cours de la décennie 2000-2010, jusqu'à atteindre un volume financier de l'ordre d'un milliard FCFA. Le développement du warrantage a ensuite marqué le pas au cours des années récentes, et la pratique du warrantage a pratiquement disparu ces dernières années, même s'il subsiste d'autres formules de stockage collectif des produits tels que les greniers collectifs et les banques de céréales. Les raisons de cette disparition, étudiées dans l'étude de faisabilité réalisée en 2017, sont diverses : la conception technique fragile de ces outils de première génération, essentiellement conçus comme destinés à maximiser l'obtention de crédit, ce qui a conduit à des prises de risques excessifs face à la volatilité des prix, plutôt que comme un outil visant de façon holistique à réduire les risques agricoles ; le manque de formation des acteurs ; un point de vulnérabilité au moment du transport du prêt ou de son remboursement en liquide ; des appuis insuffisants de l'Etat et des partenaires techniques et financiers ; enfin, et surtout, l'arrêt des activités des deux principales IMF qui finançaient ces opérations, pour des raisons qui n'étaient pas liées aux opérations de warrantage, mais à des problèmes internes de gestion de ces institutions.

Aujourd'hui, on constate aussi bien de la part du Gouvernement que des acteurs et des PTF, un souhait de relancer le warrantage, mais sous une forme plus moderne et correspondant à une approche économique visant la rentabilité pour les groupements paysans qui le pratiquent et la durabilité, plutôt que comme une opération purement sociale ou visant à maximiser le crédit.

Parallèlement, le Gouvernement du Niger souhaite promouvoir la tierce détention, et a publié, en 2017, un décret la réglementant (portant sur l'entreposage des produits, les obligations des parties, le contrat d'entreposage et ses effets). Ce décret prévoit la création d'un organe de régulation qui n'a toutefois pas encore vu le jour, et donne, à titre transitoire, au ministère des finances la responsabilité de régulation. Malgré la publication de ce décret, et l'intérêt marqué tant par les banques que par les entreprises de tierce détention (par exemple Auxigages), le dispositif n'a pas encore été mis en œuvre pour les produits agricoles du cru. Sans doute faut-il, pour que la tierce détention se développe, mettre au point avec le ministère des finances les dispositions transitoires prévues par le décret, dans l'attente de la création de l'organe de régulation.

## 2.2 Approche

La PARM promeut une approche holistique et intégrée en matière de gestion des risques agricoles qui offre un potentiel de reproduction à grande échelle. La stratégie de la PARM se base sur une approche à plusieurs volets impliquant une composante essentielle de développement des capacités, complétée par des initiatives visant à couvrir un ensemble de risques agricoles déjà identifiés dans l'EER.

Particulièrement au Niger, le PARMN se base sur :

- une approche économique visant la rentabilité pour les groupements paysans qui le pratiquent et la durabilité, plutôt que comme une opération purement sociale ou visant à maximiser le crédit ;
- une approche de formations innovantes telles que l'éducation financière, la digitalisation des transferts d'argent et de la gestion des stocks ;
- et une approche de formation des producteurs à la base.

Cette approche et les outils qui l'accompagnent visent à renforcer la résilience des systèmes de production et la résilience des ménages ruraux face aux risques de plus en plus croissants et divers au Niger, particulièrement les risques du marché.

Les effets attendus de l'approche de la PARM sont entre autres : (i) la mise en place de nouvelles techniques de stockage collectif et des dispositifs innovants de contractualisation ; (ii) la réduction des risques de marché ; (iii) l'augmentation de la production des petits exploitants et l'amélioration de leurs revenus ; (iv) le développement de l'agro-industrie ; et (v) l'accroissement de la part de la valeur ajoutée revenant aux producteurs.

Ainsi, l'approche PARM contribuera à plusieurs Objectifs de développement durable (ODD) liés aux programmes qui travaillent sur la lutte contre le changement climatique, l'insécurité alimentaire, le genre et la pauvreté. La PARM demeure donc un partenaire stratégique pour le Gouvernement du Niger pour assurer l'intégration des outils de gestion des risques agricoles dans le renforcement de la résilience du secteur agricole et des ménages ruraux.

## 2.3 Objectif global

L'objectif global du projet est de renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles.

## 2.4 Objectifs spécifiques

Ce projet a pour objectifs spécifiques la réduction du risque de marché supporté par les petits producteurs agricoles, à travers (a) le développement des outils adaptés de stockage collectif adossés au financement du stock et, (b) le développement des outils de contractualisation et de partenariat entre les producteurs et avec les acteurs en aval du marché.

## 2.5 Composantes et sous-composantes du Projet

### **Composante 1 : Développement du stockage collectif à vocation commerciale**

Cette composante vise à développer différentes formules de stockage collectif avec financement des stocks en fonction des besoins des bénéficiaires et de l'environnement institutionnel.

- Un warrantage innovant de seconde génération (sûreté des pratiques en partenariat avec les IMF de gestion, digitalisation des transferts de fonds, féminisation du comité de gestion et connexion aux chaînes de valeur) sera proposé au niveau des OP de base ou des Unions dans les zones où des partenariats peuvent être mis en place avec des IMF financièrement viables ; dans cette option, le warrantage de deuxième génération sera réalisé dans des magasins de taille réduite ou intermédiaire au niveau du village ou de la commune.
- Alternativement, une formule de tierce détention en partenariat avec des banques commerciales (BAGRI et autres) sera proposée au niveau des Unions ou des fédérations. Dans ce schéma, les OP de base déposeront leurs stocks collectifs en tierce détention auprès du magasin de leur Union.

#### **Sous-composante 1.1** Coordination des opérations de warrantage et de tierce détention

La coordination de la composante sera assurée par un coordonnateur recruté par le Projet, assisté d'un adjoint. Le Coordinateur assurera notamment la supervision de l'ensemble des activités de la composante et la centralisation des informations sur l'état des stocks.

#### **Sous-composante 1.2** Information, sensibilisation et sélection des parties prenantes (Unions d'OP et IMF)

La sous-composante 1.2 pose les premiers jalons pour la mise en œuvre efficace du projet. Elle vise à garantir une meilleure connaissance du projet par les bénéficiaires potentiels et les Institutions de Microfinance (IMF), à faciliter la participation active, l'inclusion et l'adhésion de toutes les catégories d'acteurs dans la mise en œuvre, à sélectionner les Unions et les IMF ayant exprimé leur intérêt à participer au projet et à créer les conditions favorables à l'appropriation des résultats attendus.

#### **Sous-composante 1.3** Réhabilitation/construction de magasins de stockage

Les échanges avec différents projets et faitières ont mis en évidence un besoin en infrastructures de stockage dans le milieu rural, les magasins étant trop peu nombreux, malgré les magasins construits récemment par les différents projets de développement. Les magasins existants sont souvent construits en banco, et ne résistent pas longtemps aux pluies. Le projet devra donc comporter un volet important pour la construction ou la rénovation de magasins adaptés aux différents types de produits à stocker (céréales, autres cultures pluviales, oignons, pommes de terre, ...) et présentant toutes les garanties d'un stockage sécurisé, en même temps qu'il introduira des systèmes de warrantage ou de tierce détention pour un certain nombre de magasins construits avec l'appui d'autres projets, en collaboration avec ces derniers.

#### **Sous-composante 1.4** Formation des OP

Le projet travaillera, une fois atteint son rythme de croisière, avec 50 unions et 1 500 coopératives. Le nombre prévisionnel d'unions et de coopératives participant au projet est indiqué sur le tableau ci-dessous, sur la base des hypothèses suivantes :

- Le nombre d'unions participantes atteindra 50 (soit un tiers des Unions existantes) en année 4 et restera à ce niveau pour le reste du projet) ;

- Le nombre de coopératives participantes au sein de chaque Union croîtra en moyenne de 10 Coopératives/Unions en première année à 30 Coopératives en année 2, jusqu'à un objectif de 1 500 Coopératives qui devrait être atteint en année 4.

### **Sous-composante 1.5 Appui et accompagnement des coopératives**

L'appui et l'accompagnement des unions seront déterminants dans la mise en œuvre du programme de développement du stockage collectif. Le projet s'appuiera sur les conseillers existants au sein des unions (conseiller technique, conseiller technico-économique, conseiller en gestion à l'exploitation, conseiller d'entreprise). Ils seront chargés d'apporter le conseil aux coopératives de base pratiquant le warrantage. Des conseillers additionnels pourront être recrutés et mis à la disposition des Unions lorsque l'expertise n'est pas disponible.

### **Sous-composante 1.6 Renforcement de capacité des IMF et banques**

Le programme de renforcement des capacités sera élargi aux conseillers clientèles, chefs d'agences des IMF et banques qui sont partenaires du projet afin qu'ils soient mieux outillés pour apporter l'appui financier requis correspondants aux besoins et demandes des Coopératives dans les délais. Les programmes de formation seront centrés sur l'importance du calendrier cultural par rapport à la mise à disposition des crédits, sur les risques agricoles notamment les risques de marché et financiers, sur le warrantage de deuxième génération, la tierce détention, la contractualisation, etc. Le projet appuiera le dispositif de suivi y compris la digitalisation des données. Le projet sélectionnera un prestataire chargé d'assurer la mise en œuvre du programme de formation.

### **Sous-composante 1.7 Abondement du fonds de garantie FISAN**

Afin d'inciter les banques et IMF à participer à l'opération et afin de réduire leurs risques, il serait judicieux d'utiliser la possibilité d'avoir recours à la garantie de portefeuille mise en place par le dispositif FISAN, qui garantit les pertes à hauteur de 70 % du portefeuille garanti, moyennant une commission de garantie de 1,25 %. Comme le fonds de garantie n'est actuellement abondé qu'à hauteur de 1,5 Milliard de FCFA, pour que les banques et IMF participant au Projet puissent bénéficier de cette garantie, celui-ci devrait faire un abondement complémentaire au fonds.

### **Sous-Composante 1.8 Renforcement du système d'information sur les prix (au niveau des villages impactés) et sur les stocks vivriers**

L'objectif visé à travers cette sous-composante « Mise en place d'un système d'information sur les prix » est d'augmenter le volume d'informations disponible au niveau local. Il s'agit plus précisément de fournir des informations aux différents acteurs des marchés, plus particulièrement aux OP qui font le warrantage et la tierce détention, pour leur permettre de prendre des décisions en temps réel par rapport aux opportunités qui se présentent. Pour réaliser l'objectif visé à travers cette sous-composante, trois activités principales sont prévues.

## **Composante 2 : Appui à la contractualisation entre OP et acheteurs institutionnels et privés**

### **Sous-composante 2.1 Articulation du stockage collectif avec les opérations du DNP-GCA**

Comme l'a montré l'évaluation des opérations 2018 du DNP-GCA, les ventes de céréales à prix modéré (VCPM) sont un outil important d'aide aux populations vulnérables lors des soudures qui suivent les années de faible production dans les zones fortement déficitaires en céréales. D'un autre côté, les VCPM sont aussi utilisées les années de bonne production, avec des volumes similaires aux mauvaises années (environ 80 000T, et exceptionnellement 110 000 T en 2022), et y compris dans les communes potentiellement excédentaires.

### **Sous composante 2.2 Appui au DNP-GCA pour le développement des achats locaux auprès des producteurs qui font du warrantage**

Il existe des synergies possibles entre le warrantage et les achats de céréales pour la reconstitution du SNS mais aussi de la RAS. Pour le SNS, la CCA achète tous les ans une partie du SNS par contrat passé à la fin de l'année

civile avec les faitières intéressées (17 000T prévues en 2022), et lorsque la soudure s'annonce difficile, elle fait une deuxième ou troisième campagne d'achat plus tard en début d'année suivante auprès de commerçants, dans la mesure où, en l'absence de système de stockage adossé à un financement, les faitières se trouvent alors dépourvues de produits. Le développement du warrantage et de la tierce détention permettra de pouvoir fournir la CCA pour toutes ses campagnes d'achat, et non plus seulement pour la première campagne de reconstitution des stocks. Dès lors, cette dernière pourrait faire porter ses achats en priorité sur les stocks collectifs pré-identifiés, notamment en warrantage ou en tierce détention.

### **Sous-composante 2.3 Fonds d'appui à l'entrepreneuriat féminin et des jeunes**

Le développement du stockage collectif permettra aux producteurs/productrices d'obtenir un financement lors de la constitution des stocks, qui pourra être partiellement utilisé par ces derniers pour entreprendre des activités de contre-saison ou initier des Activités Génératrices de Revenus (AGR) tels que le petit élevage ou la transformation. Pour tirer parti de ces opportunités, le projet financera un fonds d'appui à l'entrepreneuriat féminin et des jeunes accompagné par un appui/conseil à la formulation et la réalisation de micro-projets.

### **Sous-composante 2.4 Appuis aux partenariats entre les OP du warrantage et les opérateurs en aval**

L'existence d'un stock collectif facilitera également pour les OP qui pratiquent ce type de stockage le développement de partenariats avec les opérateurs en aval portant notamment sur des opérations visant à maximiser la valeur ajoutée leur revenant sur les produits stockés, à travers des co-entreprises avec certains opérateurs, notamment dans le domaine de la transformation des produits ou la création de labels de qualité qui correspondent aux souhaits des transformateurs et permettent une meilleure valorisation des produits. Il y a là un fort potentiel pour accroître le lien entre producteurs et opérateurs en aval, ce qui constitue à la fois un moyen d'accroissement des revenus des petits producteurs et un moyen de limiter les risques de marché.

Pour tirer profit de ces opportunités, le projet fournira un appui-conseil et financera un fonds d'appui aux partenariats entre les OP du warrantage et les opérateurs aval, intervenant comme le précédent en synergie avec les autres dispositifs existants, et qui aura pour objectif spécifique la promotion de co-entreprises entre les OP appuyées par le projet pour le stockage collectif et les opérateurs en aval, par exemple dans le domaine de la transformation des produits warrantés.

## **Composante 3 : Appui à l'approche holistique de la Gestion des Risques Agricoles et à la mise en place du cadre réglementaire**

La composante 3 consiste en une cellule d'appui, placée sous l'autorité de l'Unité de Coordination du Projet, pour le développement des outils de gestion des risques de marché et leur intégration dans une approche holistique de la gestion des risques agricoles (GRA). La cellule sera composée d'un responsable et d'un volant de consultants spécialisés fournis par la PARM à la demande du Projet, à travers un contrat-cadre entre la Plateforme et le Projet.

## **Composante 4 : Coordination et gestion des connaissances**

Cette composante fournit les ressources nécessaires pour assurer une gestion adéquate du Programme, spécialement la coordination générale de ses activités, la gestion financière et la fourniture de biens et services, la communication, ainsi que le suivi-évaluation de son exécution.

## **2.6 Bénéfices attendus**

Les bénéfices attendus des mécanismes spécifiques envisagés dans le cadre de ce projet sont :

- (i) La mise en place des techniques nécessaires à la réussite du stockage collectif avec financement du stock et des dispositifs innovants de contractualisation avec les opérateurs en aval (l'objectif est de toucher 1 500 coopératives de base, ainsi que leurs organisations faitières et au moins une dizaine d'IMF) ;
- (ii) L'augmentation de la production et des prix de vente moyens de petits exploitants et d'améliorés de leurs revenus de façon durable ;
- (iii) L'amélioration de la situation alimentaire des productrices et producteurs en période de soudure et le développement de leurs activités de contre-saison ;

- (iv) La réduction des risques de marché à travers des relations durables de contractualisation ou de partenariat (notamment pour des activités de première transformation) avec des opérateurs en aval, contribuant à accroître la part de la valeur ajoutée revenant aux producteurs, et à favoriser le développement de l'agro-industrie.

## 2.7 Zones d'intervention

Le PARMN se concentrera sur les zones à fort potentiel de stockage, qui sont variées selon les produits considérés. Ces zones seront définies au démarrage du projet et validées par le Comité de Pilotage, après concertation avec les principales fédérations d'OP, les différents bailleurs intervenant dans des activités connexes (de production et de stockage).

## 2.8 Bénéficiaires et groupes cibles

Pour le développement des outils de stockage, les principaux bénéficiaires du projet sont les Unions de coopératives et leurs OP de base. Les Unions et OP seront sélectionnées sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt, dont les principaux critères de sélection seront la conformité aux normes de l'OHADA, leur intérêt à développer le warrantage de deuxième génération et à participer au coût de développement des infrastructures correspondantes, leur capacité opérationnelle, la présence d'un réseau de conseillers, l'absence d'arriérés de crédit et l'existence de surplus de produits susceptibles d'être warrantés. Le projet pourrait appuyer directement et de façon progressive une cinquantaine d'Unions, soit environ **1500 coopératives** de base regroupant de l'ordre de **90 000 ménages de producteurs** (soit une population d'au moins **630 000 personnes**). Les entretiens menés au cours de la mission ont permis de constater que les réseaux Mooriben (pour les céréales traditionnelles et l'oignon), ANFO pour l'oignon et la Fédération des Coopératives maraîchères du Niger (FCMN pour l'oignon et la pomme de terre) pourraient à elles seules fournir au moins deux tiers du premier lot d'OP répondant aux critères de sélection.

## 2.9 Budget et durée

Le coût total du projet pour une durée d'exécution de 6 ans, y compris une provision pour les imprévus financiers, s'élève à USD 62,4248 millions. Les coûts de base sont de USD 58,65 millions auxquels s'ajoutent 1 % d'imprévus physiques, soit USD 0,87 millions, et 5 % d'imprévus financiers, soit USD 2,89 millions. Enfin, les investissements représentent 89 % des coûts totaux soit USD 55,39 millions et les coûts récurrents 11 %, soit USD 7,025 millions.

Le Projet sera mis en œuvre sur une période de 6 ans de 2023 à 2029.

## 2.10 Gestion du projet

Le Projet sera placé sous la tutelle administrative du HC3N ou de l'organe faisant office du ministère de l'agriculture avec un appui technique de la PARM, et dont la composition pourrait notamment comprendre :

- a. Le Haut-Commissaire à l'initiative 3N ou son représentant ;
- b. Le Ministre en charge du Commerce ou son représentant ;
- c. Le Ministre en charge des Finances ou son représentant ;
- d. Le Ministre en charge du Développement Communautaire ou son représentant ;
- e. Le Ministre en charge de l'Environnement et du Développement Durable ou son représentant ;
- f. Le Directeur Général de la FISAN ou son représentant ;
- g. Le Secrétariat permanent du DNP-GCA ou son représentant ;
- h. Les Présidents des Fédérations des OP de producteurs participant au Projet ;
- i. A titre consultatif, les représentants des bailleurs contribuant au financement du Projet.

# Section 3

## Partage des connaissances en GRA

### Apprentissage et partage des savoirs en gestion des risques agricoles

#### Contexte

En sa phase 1, la PARM a organisé une série d'ateliers de partage des connaissances et d'apprentissage en GRA, dont l'atelier de haut niveau organisé en octobre 2018 à Niamey pour présenter l'ensemble complémentaire d'outils de GRA proposés au Niger à travers les études de faisabilité développées par la PARM en collaboration étroite avec le HC3N et validées par le gouvernement du Niger. La forte participation des groupes d'acteurs enregistrés à cet atelier, dont le Haut-Commissaire du HC3N, les délégués du Mali, Burkina Faso, et Tchad de la Plateforme Ministérielle de Coordination (PMC) des stratégies Sahel, membres du G5 Sahel, a traduit tout l'intérêt porté à la gestion des risques agricoles au Niger et au Sahel. Au-delà d'être un processus, la PARM constitue un cadre d'échange régulier et de dialogue entre les acteurs de la GRA. Ceci a permis aux acteurs de s'entendre sur les modalités d'accompagnement des différents groupes d'acteurs. Cet atelier a aussi permis l'appropriation nationale et sous régionale du travail fait au Niger par la PARM et le NEPAD à l'horizon 1.

Dans sa deuxième phase, la PARM a organisé en 2022, deux ateliers de partage des connaissances et d'apprentissage sur la GRA : le premier pour la co-vision et la co-crédation du projet PARMN et le deuxième sur la consultation du comité technique sur le contenu du PARMN. Ces ateliers ont réuni les entités gouvernementales, le secteur privé, les différents partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations des producteurs implantés dans le pays.

#### 3.1 Atelier de co-vision et de co-crédation du PARMN

En vue de construire de façon consensuelle et participative un projet d'investissement dans la GRA en tenant compte des priorités retenues conjointement par le Niger et la PARM, la Plateforme, en collaboration avec le HC3N, a organisé le 1er novembre 2022 à Niamey, un atelier de co-vision et de co-crédation du Projet d'Atténuation des Risques des Marchés au Niger (PARMN).

L'atelier avait réuni une quarantaine d'acteurs provenant du comité technique interministériel, des partenaires au développement, du secteur privé, des organisations académiques, de la société civile et du secteur privé.

À travers cet atelier, la PARM visait plus spécifiquement à :

- informer les participants sur les grandes lignes du PARMN ;
- présenter aux participants les initiatives d'illustration des principales thématiques (composantes) du PARMN au Niger ;
- collecter les contributions des participants à la formulation du PARMN ;
- échanger entre les participants sur les initiatives retenues pour la gestion des risques agricoles au Niger en vue de leur amélioration.

Les structures et institutions ci-après ont partagé leurs initiatives qui ont un lien avec une des thématiques du projet. Ces dernières ont partagé les forces, les faiblesses, les défis ainsi que les leçons apprises de leurs initiatives.

**Table 1**

Nom de l'initiative	Organisation
Warrantage et récépissé de stockage	FAO FUGPN-Mooribeen
Contrats à termes connectés à la stratégie nationale sur les crises alimentaires	FISAN (Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) SNFI (Stratégie Nationale de Finance Inclusive) BAGRI (Banque Agricole du Niger) CCA (Cellule Crises Alimentaires)
Renforcement des systèmes d'information sur les prix	SIMA (Système d'Information sur les Marchés Agricoles) SIMB (Système d'information sur les Marchés à Bétail)
Renforcement des capacités en matière de GRA considéré comme un outil transversal et complémentaire aux trois autres	RECA (Réseau National des Chambres d'Agriculture) ProDAF (Programme de Développement de l'Agriculture Familiale)

### 3.2. Atelier de consultation technique sur le PARMN

À la suite de l'atelier de co-vision et de co-crédation du PARMN, la PARM, en collaboration avec le HC3N, a organisé le 2 novembre 2022, un atelier de consultation technique pour l'examen technique des grandes lignes du projet. Présidé par le point focal de la PARM au HC3N, Dr Abdou Razack Boukary, l'atelier de consultation technique a essentiellement réuni les membres du comité technique interministériel (une quarantaine environ) qui ont étroitement travaillé avec l'équipe de rédaction du projet dans la revue de l'aide-mémoire du projet.

À l'issue de cet atelier, les membres du comité technique ont unanimement adopté le nom du projet : Projet d'Atténuation des Risques de Marché au Niger (PARMN). Le contenu de l'aide-mémoire reprenant les grandes lignes du projet a également été validé et les prochaines étapes du processus de la PARM au Niger définies.

Ces deux jours d'ateliers ont abouti à la signature, le 4 novembre 2022, de l'aide-mémoire par le Haut-Commissaire à l'Initiative 3N, Ali Bety et l'Expert technique de la PARM, Jean-Claude Bidogeza.

# Section 4

## Mobilisation des ressources et Partenariat

### 4.1 Contexte

Depuis le début de la phase de conception du PARMN, la PARM, en collaboration avec le HC3N, a participé activement à un dialogue politique avec divers partenaires techniques et financiers. L'objectif étant d'obtenir un financement pour la mise en œuvre du projet. Ce dialogue permanent a impliqué des institutions clés telles que la Banque Mondiale (BM), l'Union Européenne (EU), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Italienne de Coopération au développement (AICS), la Coopération Allemande (GIZ), la Banque Allemande de Développement (KfW), la Coopération Luxembourgeoise (LuxDev) et le bureau du FIDA au Niger.

Après la validation du document de projet par le HC3N en mars 2023, ceci a été envoyé au différents partenaires, ONGs et institutions financières ayant participé aux ateliers de co-vision et de consultation technique dans le cadre de la poursuite de collaboration.

Le document de projet est actuellement au niveau du ministère du plan pour son inscription dans les projets prioritaires du pays pour d'éventuels financements domestiques.

Le HC3N continue avec les activités d'exploration de financement du projet d'investissement dans le pays à travers l'agent de liaison de la PARM au Niger.

### 4.2 Listes des partenaires approchés par la PARM et le HC3N

Ci-dessous la liste non exhaustive des partenaires approchés par la PARM et le HC3N pour solliciter le financement ainsi que des synergies pour la mise en œuvre des activités du PARMN :

Table 2

Organization
<b>UE</b> (Délégation de l'Union Européenne)
<b>AICS</b> (Agence italienne pour la coopération et le développement)
<b>AFD</b> (Agence Française de Développement)
<b>BM</b> (Banque mondiale)
<b>FIDA</b> (Fonds International de Développement Agricole)
<b>LuxDev (Coopération Luxembourgeoise)</b>
<b>GIZ</b> (Agence allemande pour la coopération internationale)
<b>KfW</b> (Banque Allemande de Développement)
<b>BAGRI</b> (Banque Agricole du Niger)
<b>SONIBANK</b> (Société Nigérienne de Banque)
<b>Asusu</b>
<b>Kokari</b>
<b>Taanadi</b>
<b>FUGPN-Mooriben</b> (Fédération des Unions des Groupements Paysans du Niger)
<b>Aridel Cigaba</b>
<b>FCMN-Niya</b> (Fédération des coopératives maraîchères du Niger)
<b>Ayuda en Action</b> (ONG)
<b>CAT Logistic</b>
<b>Labari Karkara "Faire entendre sa voix"</b> (Média)
<b>SIMA</b> (Système d'Information sur les Marchés Agricoles)
<b>Maison du paysan</b>

# Bibliothèque électronique : études, rapports et autres produits du savoir sur la GRA au Niger

## Etudes

### Evaluation des Risques

[Termes de référence pour l'évaluation des risques agricoles : focus sur l'accès aux services financiers, aux marchés et à l'information pour les petits producteurs](#)

Note méthodologique  
Janvier 2016

[Evaluation des risques agricoles au Niger : focus sur l'accès aux services financiers, aux marchés et à l'information pour les petits producteurs](#)

Rapport Complet  
Juillet 2016

## Note de politique

[Niger Profil des risques agricoles](#)

Mars 2023

[Sahel Profil des risques agricoles](#)

Mai 2023

[Projet de conception du projet PARMN](#)

Juin 2023

## Rapports des Ateliers

### Rapports des ateliers de Partage de Connaissances et de Validation de l'EER

[Ateliers de partage des connaissances et de consultation technique sur le projet PARMN](#)

Rapport Principal  
Décembre 2022

Toutes les publications sont disponibles sur le site internet de PARM :  
[www.p4arm.org/library](http://www.p4arm.org/library)





# Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



**Plateforme  
pour la Gestion  
des Risque Agricoles**

**Secrétariat PARM**

**Fonds international  
de développement agricole (FIDA)**  
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

 [parm@ifad.org](mailto:parm@ifad.org)

 [www.parm.org](http://www.parm.org)

   